

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'instauration de servitudes d'utilité publique par la société SUEZ RV NORD EST dans le cadre de la post-exploitation de son ancienne installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) sise « Vallée Guerbette » sur le territoire de la commune d'ALLEMANT

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Préfet de l'Aisne a prescrit par arrêté n° IC/2024/060 du 4 avril 2024, une enquête publique qui sera ouverte **du lundi 6 mai 2024 au mercredi 5 juin 2024 inclus** dans la commune d'ALLEMANT, sur la demande présentée par la société SUEZ RV NORD EST, dont le siège est Espace européen de l'entreprise, 17 rue de Copenhague 67300 SCHILTIGHEIM, afin d'obtenir l'instauration de servitudes d'utilité publique sur le site de son ancienne ISDND sise « Vallée Guerbette » sur le territoire de la commune d'ALLEMANT, et dans une bande de 200 mètres autour du site.

Les parcelles concernées sont, pour la commune d'ALLEMANT : section A, parcelles 3, 234 à 246, 249, 252 à 266, 268 à 293, 322, 323, 614, 647, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 691, 692, 695, 730, 731, et section ZB, parcelles 4 à 6 ; pour la commune de VAUXAILLON : section ZL, parcelle 11.

- Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable :
- dans la mairie d'ALLEMANT, aux heures habituelles d'ouverture ;
 - sur le site internet de la préfecture (www.aisne.gouv.fr) ;
 - sur le registre numérique (<https://www.registre-dematerialise.fr/5325>) ;
 - sur un poste informatique à la Direction départementale des territoires - 50 boulevard de Lyon - 02011 LAON CEDEX, sur rendez-vous.

Des informations peuvent être également demandées auprès de M. Fabrice BAILLÉUX, Responsable des sites fermés des Hauts-de-France de la société SUEZ RV NORD EST, fabrice.baillieux@suez.com, ou à la Direction départementale des territoires.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- sur le registre ouvert à cet effet à la mairie d'ALLEMANT ;
- ou les adresser par correspondance au Commissaire enquêteur, à la mairie d'ALLEMANT, 6 rue principale 02320 ALLEMANT
- ou les adresser par message électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-5325@registre-dematerialise.fr ;

Ces observations doivent être consignées ou reçues avant le mercredi 5 juin 2024 à 18 h 00.

M. Christian ORIGAL, Officier de la Gendarmerie Nationale en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur désigné sera présent aux jours, heures et lieux suivants :

JOURS	HEURES	LIEUX
Lundi 6 mai 2024	09 h 00 à 12 h 00	Mairie d'ALLEMANT
Mardi 14 mai 2024	09 h 00 à 12 h 00	Mairie d'ALLEMANT
Samedi 25 mai 2024	09 h 00 à 12 h 00	Mairie d'ALLEMANT
Judi 30 mai 2024	14 h 00 à 17 h 00	Mairie d'ALLEMANT
Mercredi 5 juin 2024	15 h 00 à 18 h 00	Mairie d'ALLEMANT

À l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la Direction départementale des territoires (50 boulevard de Lyon - 02011 LAON CEDEX), dans la mairie d'ALLEMANT, sur le site internet de la Préfecture de l'Aisne, pendant une durée d'un an, du rapport et des conclusions motivées du Commissaire enquêteur.

Le Préfet de l'Aisne est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à la demande de servitudes d'utilité publique.

Fait à LAON, le **- 5 AVR. 2024**

Pour le Préfet et par délégation,
La Cheffe de pôle


Jenny POIRETTE